

Titre: Les reformes du lycée, qu'est-ce qui nous attend ?

Les doyens des inspecteurs d'académie nous ont apporté quelques informations supplémentaires et ont répondu aux questions lors d'un débat avec les élus des CAVL de Dijon et de Besançon.

Depuis novembre, de nombreuses manifestations lycéennes contre les réformes du baccalauréat ont été organisées. Nous n'en connaissons que les grandes lignes sans qu'elles nous aient été expliquées ou même présentées. Ces reformes du bac sont un sujet mystérieux pour les élèves.

Bac professionnel, des changements pour un apprentissage plus technique

Le bac professionnel va connaître quelques changements importants, pour commencer une co-intervention des professeurs de matières professionnelles avec des professeurs de français et de mathématiques.

Ensuite des familles de métiers seront mises en place, trois familles regroupant des groupes de métiers.

Métiers de la construction durable des bâtiments et travaux publics,

Métiers de la gestion, administration, du transport et de la logistique,

Métiers de la relation client (commerce / vente / relation client).

Certaines des spécialités proposées ne seront pas encore classées dans des familles. Pour l'année de terminale les élèves en bac professionnel auront la possibilité de faire cette année en alternance. Les programmes des matières générales seront changés pour la rentrée 2019.

Co-intervention qu'est-ce que c'est ?

La co-intervention est un cours où le professeur de spécialité et le professeur de mathématiques ou de français, feront cours ensemble en classe entière. Cela permettra aux élèves d'assimiler différemment les cours, puisque dans certains cas, les deux professeurs faisaient cours séparément sur le même sujet et en utilisant des termes différents.

Les professeurs devront préparer leurs cours ensemble et donc utiliser les mêmes termes. Les co-interventions entre mathématiques et spécialité, ainsi que français et spécialité seront fixées à une heure par semaine.

Pourquoi faire des familles de métiers ?

Les familles de métiers vont permettre aux élèves de seconde, en bac professionnel de ne pas directement choisir une spécialité pour leur bac, mais simplement une famille qui les éclairera sur une voie.

Ainsi pour leur année de première ils seront sûrs de leur choix.

Enfin, les changements de filière seront moins fréquents parce qu'il est difficile d'être sûr de soi, et de son avenir à la fin de la troisième... On pourrait penser que des heures de spécialités seront perdues, or le programme sera vu dans son intégralité, seulement de manière différente.

Et pour les spécialités qui ne sont pas dans des familles, que se passera-t-il ?

Les spécialités qui ne sont pas dans des familles seront toujours enseignées par les établissements qui le souhaitent. Ainsi les élèves qui choisissent une spécialité non présente dans les groupes, auront l'enseignement de leur spécialité dès la seconde. Pour eux, la réforme ne changera donc en rien.

Pourquoi intégrer de l'alternance dans le bac professionnel ?

L'alternance sera intégrée dans l'année de terminale pour les élèves le souhaitant, permettant ainsi de plus se familiariser avec les entreprises et d'avoir le statut d'apprenti. Le calendrier des cours et des alternances sera délivré par les établissements sur leur choix.

Le baccalauréat connaît lui aussi des transformations

Les spécialités pousseront-elles les élèves à quitter les lycées de proximité ?

Il est essentiel que dans un périmètre donné toutes les spécialités soient proposées et que si un élève ne trouve pas la ou les spécialité(s) qu'il souhaite à proximité de chez lui, que des aides soient mises en place pour lui permettre de faire ce qu'il souhaite. Par exemple : les frais de transports ne doivent pas être à la charge des élèves ; mise en place de partenariat avec d'autres établissements pour permettre l'étude voulue possible... Les cartes et les maillages ne sont pas encore faits.

Un bac obtenu dans un lycée de campagne aura-t-il réellement moins de valeurs qu'un bac obtenu dans une grande ville ?

Il n'y aura pas de différence entre les différents lieux d'obtention du bac, il est essentiel que le bac ait la même valeur partout en France.

L'accompagnement personnalisé ajoute-t-il de nouveaux problèmes ?

En effet l'AP pose de nombreux problèmes, car au départ, il a été mis en place pour accompagner les élèves en difficulté dans certaines matières et proposer un approfondissement pour les élèves n'en ayant pas besoin. Or ce n'est pas ce qui est proposé à un trop grand nombre d'élèves, beaucoup de professeurs se servent de ces heures d'AP pour continuer leur cours. Toutes propositions de changements sont bonnes à prendre,

Beaucoup de modifications des baccalauréats sont prévues pour la rentrée 2018, vous l'aurez compris ces modifications ont été réfléchies et ne sont pas encore totalement abouties, la finalisation est en cours.

Si vous avez des questions que vous voulez faire remonter pour obtenir une réponse précise en direct, ou des propositions pour l'AP, n'hésitez pas à me contacter, je ferai remonter les infos.

Louana BRIDIER